



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Monsieur Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale
et du contrôle budgétaire*

Madame Brigitte BAULAND

Députée suppléante

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

M. Didier GUILLAUME, Ministre de l'Agriculture

Ministère de l'Agriculture

78, rue de Varenne

75 007 PARIS

Nos réf : FB/FL 155 - 04 - 2020

Aubenas, le 3 avril 2020

Monsieur le Ministre,

Didier,

Je souhaiterais vous alerter sur les conséquences de la crise sanitaire sur la filière laitière de l'Ardèche et plus particulièrement sur les producteurs de l'AOP Picodon.

La filière AOP Picodon est particulièrement touchée par les conséquences de la crise sanitaire liée au coronavirus. Celle-ci a provoqué, suivant les opérateurs de la filière, de 50 à 80 % de baisse de commande sur leur produit ces deux dernières semaines.

Cette baisse est d'autant plus dramatique que la production de l'AOP Picodon est une production dite « saisonnée ». Il en résulte que les professionnels ont peu vendu ces derniers mois et par conséquent les trésoreries sont au plus bas.

Les circuits de commercialisation du Picodon sont principalement les marchés (3 à 4 par semaine), les livraisons aux restaurateurs, épiceries, crémiers fromagers et à la restauration collective, la vente directe, les magasins de producteurs ainsi que les GMS.

Avec la fermeture de la majorité de leurs débouchés, du fait des mesures de confinement, les producteurs tentent de s'organiser afin de trouver de nouvelles formes de vente pour écouler leur production.

Si ces initiatives sont positives, elles ne pourront à elles seules compenser les pertes de clientèles massives résultant de la fermeture de nombreux points de vente.

Cette situation est d'autant plus inquiétante que de nombreux producteurs se sont nouvellement installés et n'ont pas, du fait de la réalisation d'investissements conséquents, de trésorerie. Sans débouchés assurés ils ne pourront faire face à la situation.

Les professionnels ont alerté les pouvoirs publics sur cette situation et ont souligné l'impérieuse nécessité de sauver les entreprises les plus fragiles, les producteurs fermiers et les producteurs de lait, en prenant des mesures d'urgence telles que :

- la mise en place d'une incitation à la baisse de production laitière ;
- la mise en œuvre d'un mécanisme de soutien à hauteur de 10 millions d'euros pour indemniser les pertes de production ;
- l'édiction de mesures visant à favoriser la mise en fabrication (logistique) et le report (modification temporaire des cahiers des charges (augmentation du délai d'emprésurage, congélation, affinage hors zone...))
- la création d'une aide au stockage d'urgence afin de permettre l'accès aux moyens de stockage au froid positif ou de surgélation pour 5 à 6 000 tonnes de fromage ;
- l'augmentation des plafonds pour les dons de fromages et de lait afin de favoriser les dons plutôt que les destructions ;
- la mise en place d'une incitation au déstockage et à la valorisation des fromages sous d'autres formes pour maintenir la qualité ;
- la déclaration de l'état de catastrophe naturelle ^{Sonitonic} pour couvrir les pertes ;
- le bénéfice du chômage partiel ;
- la mise en œuvre de mesures d'urgence, à minima pour maintenir la rémunération des producteurs fermiers, salariés et éviter des licenciements ;
- la compensation des pertes de valorisation AOP-IGP des producteurs de lait, sur du lait qui est réorienté (11 millions d'euros de pertes de valorisation, sur la période en cours).

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la situation de nos producteurs et à ces suggestions dans une situation particulière, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma sentiments les meilleurs.

En soutien à nos producteurs
de PICODAN AOP de l'Ardèche
et de la Drôme.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

